

Aux actionnaires de la Schindler Holding SA

Nous avons le plaisir de vous inviter à la 77e Assemblée générale ordinaire de notre société.

---

Lieu Kultur- und Kongresszentrum Luzern, Europaplatz 1, Lucerne

---

Date Lundi, 21 mars 2005 à 16.30 h

---

Ordre du jour 1. Approbation du 77e rapport annuel, des comptes et des comptes du Groupe annuels 2004 ainsi que lecture du rapport de l'Organe de révision et du réviseur des comptes du Groupe

- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver le rapport annuel, les comptes et les comptes du Groupe annuels.

---

2. Décision relative à l'utilisation du bénéfice selon bilan

- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser comme suit le bénéfice selon bilan 2004\*:

Bénéfice net de l'exercice 2004	CHF 132'722'800.-
Bénéfice reporté de l'année précédente	CHF 6'110'542.-
A disposition de l'Assemblée générale	<u>CHF 138'833'342.-</u>

Dividende de CHF 7.- brut par action nominative et bon de participation (année précédente CHF 6.-)	CHF 87'489'220.-*
Attribution aux autres réserves	CHF 46'000'000.-
Report à nouveau compte	<u>CHF 5'344'122.-</u>
Total	<u>CHF 138'833'342.-</u>

\* Le montant nécessaire à titre de dividende couvre toutes les actions nominatives et tous les bons de participation en circulation. Les titres en propre possession de la Société au moment de la déclaration du dividende n'ont pas de droit de dividende. Le montant indiqué à titre de dividende peut donc diminuer en conséquence.

---

3. Décharge des membres du Conseil d'administration et du comité de direction

- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'accorder décharge pour l'année écoulée 2004 à l'ensemble des membres du Conseil d'administration et du comité de direction.

---

4. Election du Conseil d'administration et du président du Conseil d'administration

*Réélection de membres du Conseil d'administration*

- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale la réélection des membres actuels suivants pour une durée de fonction de 3 ans:

Luc Bonnard, Hergiswil  
Dr. Hubertus von Grünberg, Hannover  
Scott D. Miller, Colorado  
Alfred N. Schindler, Hergiswil  
Alfred Spörri, Zoug  
Dr. Jenö C.A. Staehelin, Hergiswil  
Robert Studer, Schönenberg

*Election d'un nouveau membre du Conseil d'administration*

- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'élire comme nouveau membre du Conseil d'administration Dr. Pius Baschera

*Réélection du président du Conseil d'administration*

- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de réélire Alfred N. Schindler, Hergiswil, comme président du Conseil d'administration pour une durée de fonction de 3 ans.

---

5. Election de l'Organe de révision et du réviseur des comptes du Groupe pour l'exercice 2005
- Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'élire ERNST & YOUNG SA, Berne, comme Organe de révision ainsi que comme réviseur des comptes du Groupe pour l'exercice 2005.

- 
6. Modification de l'article 17 alinéa 2 et article 23 alinéa 3 des statuts
- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de modifier les statuts comme suit (modifications marquées):

Art. 17 Convocation de l'Assemblée générale **et inscription à l'ordre du jour**

- 2 La convocation doit être signifiée vingt jours au moins avant la date de la réunion et préciser les objets portés à l'ordre du jour, les propositions du Conseil d'administration et celles des actionnaires qui ont demandé la convocation de l'assemblée **en vertu des dispositions de l'art. 699, alinéa 3 CO** ou l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. **En dérogation de l'art. 699, alinéa 3 CO, des actionnaires qui représentent ensemble 5 % au moins du capital actions peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre de jour dans le délai indiqué par le conseil d'administration.**

Art. 23 Le Conseil d'administration

- 3 Chacun des administrateurs doit détenir en propriété non grevée, pendant la durée de son mandat, **300** actions nominatives inscrites à son compte en qualité d'actionnaire à part entière.

---

Documents Le rapport annuel 2004 avec les comptes et les comptes du Groupe annuels, le rapport de l'Organe de révision ainsi que du réviseur des comptes du Group peut être consulté au siège de la Société, à Hergiswil NW.

Le document précité sera envoyé aux actionnaires par courrier séparé.

---

Carte d'admission, matériel de vote et représentation **La carte d'admission avec le matériel de vote et une enveloppe-réponse sont joints à cette invitation.**

Il n'est pas nécessaire d'annoncer la participation à l'Assemblée générale.

Les points suivants s'appliquent à la représentation:

- Si vous désirez donner procuration à un organe de la Société, veuillez nous faire parvenir jusqu'au 14 mars 2005 au plus tard la carte d'admission munie de votre procuration en blanc. Dans ce cas, votre représentation s'effectuera dans le sens des propositions du Conseil d'administration.
- Comme personne indépendante au sens de l'art. 689c CO nous avons désigné M. Beat Zelger, docteur en droit, avocat et notaire, Alter Postplatz 6, 6370 Stans. Si vous désirez donner procuration à M. Beat Zelger, veuillez lui faire parvenir directement votre procuration et les directives éventuelles jusqu'au 14 mars 2005 au plus tard.
- Si vous désirez donner procuration à un autre actionnaire ou à un représentant de dépôt, vous êtes priés de remplir la procuration qui figure au verso de la carte d'admission et de la transmettre directement au représentant.

---

Droit de vote des détenteurs d'actions nominatives Ne peuvent participer à l'Assemblée générale et y exercer leur droit de vote que les actionnaires nominatifs inscrits le 14 mars 2005 (date de référence) au registre des actions comme ayant droit de vote.

---

A l'issue de l'Assemblée générale un apéritif sera offert.

Avec nos salutations distinguées  
**Schindler Holding SA**

Président du Conseil d'administration  
A.N. Schindler

Vice-président du Conseil d'administration  
L. Bonnard

---

Annexe La carte d'admission avec le matériel de vote et l'enveloppe-réponse